

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.12.2020

Numéro de version 5

Révision: 11.12.2020

* RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· **Nom du produit:** Schwefel 80 WG / Soufre 80 WG

· **Code du produit:** 6670, 6671

· **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Emploi de la substance / de la préparation:** Fongicide

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· **Producteur/fournisseur:**

Schneiter AGRO AG
Industrie Birren 30
CH-5703 Seon

· **Numéro de téléphone:** 062 893 28 83

· **1.4 Numéro d'appel d'urgence:** TOX Info Suisse Zurich: Tél. 145 ou 044 251 66 66

* RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou du mélange

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

· **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE** Néant.

· **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

· **Système de classification:**

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

· **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant

· **Pictogrammes de danger** néant

· **Mention d'avertissement** néant

· **Mentions de danger** néant

· **Conseils de prudence**

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

· **Indications complémentaires:**

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

· 2.3 Autres dangers

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· **Composants dangereux:**

CAS: 7704-34-9

soufre

 Xi R38

80,0%

EINECS: 231-722-6

 Skin Irrit. 2, H315

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

FR

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.12.2020

Numéro de version 5

Révision: 11.12.2020

Nom du produit: Schwefel 80 WG / Soufre 80 WG

(suite de la page 1)

* RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours

· **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· **Après contact avec la peau:**

Enlever les vêtements contaminés, laver abondamment la peau avec de l'eau et du savon.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant 15 minutes au maximum sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· **Après ingestion:**

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Tourner sur le côté une personne couchée sur le dos, qui est en train de vomir.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

· **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Avaler des grandes quantités soufre peut agir facilement laxatif.

· **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique

* RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· **5.1 Moyens d'extinction**

· **Moyens d'extinction:**

Brouillard d'eau

Mousse, extincteur à sec, dioxyde de carbone (CO₂). Jet d'eau en aspersion.

Pas de jet d'eau!

Avec le feu, il se forme du dioxyde de soufre, qui est gazeux, toxique et irritant. Porter éventuellement un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit

· **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Dioxyde de soufre (SO₂)

· **5.3 Conseils aux pompiers**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant. Eviter le contact avec la peau. Il faut respecter la distance de sécurité ou porter un vêtement de protection approprié.

* RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Veiller à une aération suffisante.

Eviter la formation de poussière.

· **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:** Ne pas rejeter à l'égout, la terre et les eaux.

· **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Aspirateur: N'utiliser que s'il est protégé de l'explosion.

· **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

—FR—

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.12.2020

Numéro de version 5

Révision: 11.12.2020

Nom du produit: Schwefel 80 WG / Soufre 80 WG

(suite de la page 2)

* RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 - **Préventions des incendies et des explosions:**
Utiliser des appareils et armatures antidéflagrantes ainsi que des outils ne produisant pas d'étincelle.
 - **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
 - **Stockage:**
 - **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Conserver uniquement dans le récipient/emballage d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux
 - **Indications concernant le stockage commun:**
Tenir à l'écart de la nourriture, les boissons et aliments pour animaux.
 - **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Stocker au frais.
Stocker à sec.
Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.
Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants.
 - **Classe de stockage:** 11 (substances combustibles)
 - **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**
Produit phytosanitaire
Produit destiné à l'agriculture.
-

* RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **8.2 Contrôles de l'exposition** Veiller pour une aération suffisamment, surtout dans des locaux couverts.
- **Equipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Pendant l'utilisation ne pas manger, boire ou fumer. Avant manger, boire ou fumer et avant quitter le poste de travail il faut laver les mains et d'autres parties du corps exposés avec savon doux et de l'eau. Ne pas porter les vêtements contaminés hors du poste de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
- **Protection respiratoire:**
Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.
Filtre P2
- **Protection des mains:**



Gants de protection

Gants imperméables conformes à la norme EN374.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.12.2020

Numéro de version 5

Révision: 11.12.2020

Nom du produit: Schwefel 80 WG / Soufre 80 WG

(suite de la page 3)

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériau des gants**

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq >0,11$ mm

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

- **Temps de pénétration du matériau des gants**

Valeur pour la perméabilité: taux $\leq >6$

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

- **Protection du corps:**

Vêtements de travail protecteurs

Utiliser une crème pour protéger la peau.

* RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- **Indications générales**

- **Aspect:**

Forme: Granulés
(granulés à disperser dans l'eau WG)

Couleur: Brun

- **Odeur:** boisé-mielleux

- **Seuil olfactif:** Non déterminé.

- **valeur du pH à 20 °C:** 4-7

- **Changement d'état**

Point de fusion/point de congélation: 112-119 °C

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Non déterminé.

- **Point d'éclair** Non applicable.

- **Inflammabilité (solide, gaz):** Non déterminé.

- **Température d'inflammation:** 270 °C (für Staub-Luft-Gemische)

- **Température de décomposition:** Non déterminé.

- **Température d'auto-inflammabilité:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

- **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.

- **Limites d'explosion:**

Inférieure: Non déterminé.

Supérieure: Non déterminé.

- **Pression de vapeur:** Non applicable.

- **Densité:** Non déterminée.

- **Masse volumique:** 850-950 kg/m³

- **Densité relative** Non déterminé.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.12.2020

Numéro de version 5

Révision: 11.12.2020

Nom du produit: Schwefel 80 WG / Soufre 80 WG

(suite de la page 4)

· Densité de vapeur:	Non applicable.
· Taux d'évaporation:	Non applicable.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Dispersable
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité:	
Dynamique:	Non applicable.
Cinématique:	Non applicable.
· Teneur en solvants:	
Teneur en substances solides:	100,0 %
· 9.2 Autres informations	Densité (préparation WG) 850-950 Miscibilité: Ne pas miscible avec des produits oléagineux.

* RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique** Solide sous conditions normales.
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
Risque de coup de poussière.
En cas de contact avec des chlorates, nitrates, perchlorates et des manganates: Formation des mélanges explosifs et sensibles pour des secousses.
Instable avec d'agents d'oxydation forts et avec cuivre et ses oxydes.
- **10.4 Conditions à éviter**
Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.
Tenir à l'écart des sources d'inflammation, des flammes nues et des surfaces chaudes.
Voir point 7
- **10.5 Matières incompatibles:** Oxydants.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Avec le feu, il se forme du dioxyde de soufre, qui est gazeux, toxique et irritant. Ne pas inhaler les gaz d'incendie et d'explosion.

* RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

	LC50/4h	5434 mg/m ³ (rat) (OECD 403)
Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat) (OECD 401)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat) (OECD 402)

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Pas d'effet irritation (lapin)
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Non irritant (lapin)
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** non sensibilisant (cochon d'inde)
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.12.2020

Numéro de version 5

Révision: 11.12.2020

Nom du produit: Schwefel 80 WG / Soufre 80 WG

(suite de la page 5)

- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
-

* RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:

EC50 / 21 d	>1000 mg/l (daphnia magna) (OECD 202)
EC50/48h	>1000 mg/l (daphnia magna) (OECD 202)
EC50/72h	>290 mg/l (Algen) (OECD 201 (Ankistrodesmus bibraianus))
LC50 / 28 d	>100 mg/l (Oncorhyncus mykiss) (OECD 204)
LC50/96h	>5000 mg/l (Oncorhyncus mykiss) (OECD 203)
LD50 / 14 d	>1600 mg a.s./kg soil nicht tox (Eisenia foetida) (OECD 207)
LD50 / 24 h	>80 ug a.s./bee nicht toxisch (Bees) (Dose response / Apis mellifera)

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
 - **12.3 Potentiel de bioaccumulation** voir point 9.1. (o)
 - **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
 - **Effets écotoxiques:**
 - **Remarque:**
1 mg/l dioxyde de soufre resp. sulfure acide est mortel pour poissons, barrière de troubles à partir du 260 mg/l animaux à nourrir poissons.
 - **Autres indications écologiques:**
 - **Indications générales:** En général non polluant
 - **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
 - **PBT:**
Ce mélange ne contient pas une substance qui peut considérer comme persistant, accumule biologique ou toxique (PBT).
 - **vPvB:** Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).
 - **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.
-

* RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
 - **Recommandation:**
Il est interdit de réutiliser l'emballage vide.
Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Ne pas laisser pénétrer les restes de produit dans les égouts. Les restes de produit et les emballages vides doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits.
 - **Code déchet:** No EAK: 06 06 99
 - **Emballages non nettoyés:**
 - **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
-

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.12.2020

Numéro de version 5

Révision: 11.12.2020

Nom du produit: Schwefel 80 WG / Soufre 80 WG

(suite de la page 6)

* RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU	
· ADR	néant
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	néant
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	néant
· 14.4 Groupe d'emballage	ne pas classer
· 14.5 Dangers pour l'environnement:	
· Marine Polluant:	Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Eviter des poussières
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· "Règlement type" de l'ONU:	néant

* RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant
- **Pictogrammes de danger** néant
- **Mention d'avertissement** néant
- **Mentions de danger** néant
- **Conseils de prudence**
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

- **Directive 2012/18/UE**

- **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

Aucun des composants n'est compris.

- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

* RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**

H315 Provoque une irritation cutanée.

R38 Irritant pour la peau.

- **Service établissant la fiche technique:** Schneiter AGRO AG

- **Contact:** Service de sécurité

- **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**